Je souhaite déposer un dossier ?

NON

J'indique sur l'annexe C3 :

- Aucun document n'est à transmettre.

OUI

Mon supérieur hiérarchique me transmet par courriel le courrier de lancement de campagne destiné aux agents promouvables ainsi que ma fiche de proposition d'inscription correspondante, fournit par la DMGRH.

Je constitue mon dossier avec :

- La fiche de proposition d'inscription à la liste d'aptitude
- L'état récapitulatif des emplois successifs occupés (annexe C2bis), que je complète et signe*
- Le rapport d'activité et parcours professionnel (annexe C4) uniquement pour l'accès au corps des conservateurs généraux, que je rédige et signe*
- Un organigramme fonctionnel et un organigramme hiérarchique
- Un curriculum vitae personnalisé

Mon supérieur hiérarchique :

- Rédige un rapport d'aptitude professionnelle (annexe C3), porte un avis à ma demande d'avancement, en concertation avec la direction de la structure, et me le fait signer*
- Vise* l'intégralité de mes documents (y compris l'annexe C2bis), hormis ma fiche d'inscription et mon curriculum vitae

La direction de ma structure :

- Vise* le rapport d'activité (annexe C4) et le rapport d'aptitude professionnelle (annexe C3) le cas échéant
- Me remet une copie de mon dossier complet, par l'intermédiaire de mon supérieur hiérarchique, par voie électronique ou en main propre
- Transmet mon dossier dématérialisé à la DMGRH dans les délais fixés.

* Visa via signature électronique possible